

Orthoprothésiste

Elaborer un bilan fonctionnel et situationnel auprès de personnes présentant un handicap, des troubles des fonctions, une déficience.

Concevoir, réaliser et délivrer des orthèses et des prothèses externes sur mesure et sur moulage.

Conseiller, adapter et délivrer des appareillages orthopédiques de série, des prothèses externes non orthopédiques, des aides techniques et des assistances technologiques.

SOINS

APPAREILLAGE DE PERSONNES

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH

05Z50

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Apport de conseils et d'expertise au sein d'une équipe pluridisciplinaire et auprès de différents professionnels de santé
- Conseil et information à la personne et à son entourage
- Définition, réalisation et adaptation de l'appareillage orthétique et prothétique
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Gestion des ressources humaines, administratives et comptables
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Mise en place de démarches qualité/environnement et rédaction de documents requis pour l'activité de l'entreprise
- Réalisation de l'éducation prothétique
- Recueil d'informations, entretiens et évaluations visant au bilan orthétique et prothétique
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Suivi de la personne appareillée
- Veille et recherche professionnelle

SAVOIR-FAIRE

- Adapter l'appareillage aux besoins et aux caractéristiques du patient
- Choisir des appareillages de série, des aides techniques et des assistances technologiques au regard d'un projet d'intervention personnalisé

- Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention
- Concevoir et conduire une démarche d'information, de conseil et d'éducation
- Concevoir un appareillage orthétique et prothétique au regard d'un projet d'intervention personnalisé
- Coopérer avec d'autres professionnels
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Evaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine d'activité de l'orthoprothésiste
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation
- Gérer une structure et ses ressources
- Mettre en œuvre les techniques de fabrication de l'appareillage dans le domaine de l'orthopédie
- Réaliser la prise d'empreinte et/ou le moulage
- Réaliser le suivi de l'appareillage
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques

CONNAISSANCES REQUISES

- Anatomie, physiologie (12028)
- Communication/relations interpersonnelles
- Éthique et déontologie professionnelles
- Fabrication d'orthèses et de prothèses
- Gestion comptable et budgétaire
- Médicales générales et/ ou scientifiques
- Qualité
- Sciences humaines

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi code ROME : J1411 Prothèses et orthèses](#)

FORMATION

CAP Orthoprothésiste (21859+43484)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 3 (CAP, BEP)

CERTIFICATEUR

VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 25 août 1994](#)
-

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale ou continue
En contrat d'apprentissage
En contrat de professionnalisation

ADMISSIBILITÉ

Niveau fin de 3ème

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

JURY

Présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession, il est composé à parts égales :

- d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis
 - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
-

PROGRAMME

DURÉE

2 ans
(environ 33 h de cours hebdomadaires dont 45% de cours d'enseignements professionnels et technologiques)

DOMAINES

Réalisation
Communication technique
Français
Histoire-géographie
Mathématiques
Sciences
Education physique et sportive

STAGE EN ENTREPRISE

12 semaines

ALLÈGEMENTS / DISPENSES

Les candidats titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un brevet d'études professionnelles du même secteur professionnel ou d'un diplôme classé au moins au niveau IV sont dispensés de l'évaluation prévue dans les domaines généraux.

Les domaines dont ils sont dispensés ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme.

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir obtenu d'une part une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des domaines et d'autre part une note égale ou supérieure à 10 sur 20 au domaine professionnel.

DT Diplôme de technicien Prothésiste-orthésiste (21859)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 3 (CAP, BEP)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 9 octobre 1996](#)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale
En contrat d'apprentissage
En contrat de professionnalisation

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

B.E.P. Micromécanique
B.E.P. Matériaux souples
B.E.P. Microtechniques
C.A.P. Podo-orthésiste
C.A.P. Prothésiste-orthopédiste
C.A.P. Microtechnique.

Peuvent également être admis :

- les élèves ayant accompli la scolarité complète de la classe de première Sciences et technologies industrielles, spécialité Génie mécanique, option Matériaux souple
 - les candidats ayant interrompu leurs études et désirant reprendre leur formation, s'ils justifient de deux années d'activités professionnelles.
-

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

JURY

Il est composé de :

- professeurs appartenant à l'enseignement public ou privé et, s'il y a lieu, de professeurs exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation.
 - et pour un tiers au moins de membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.
-

PROGRAMME

DURÉE

2 ans (environ 37 h de cours hebdomadaires)

MATIÈRES

Français et connaissance du monde
Anglais

Mathématiques
Sciences
Travaux pratiques
Technologies
Connaissances médicales
Hygiène, prévention et secourisme
Gestion
Arts appliqués
Education physique

STAGE

8 semaines en milieu professionnel, réparties sur les deux années

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

BTS Prothésiste-orthésiste (21859+43484)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Education Nationale

VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 28 juillet 1997](#)
-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A terme, ce diplôme devrait faire partie des métiers de la santé et deviendra donc un diplôme d'État (DE).

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale ou continue

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un baccalauréat S, STI (génie mécanique, électrotechnique), ST2S, et/ou aux étudiants justifiant d'une poursuite d'étude dans des domaines connexes (ergo, kiné, médecine, STAPS...).

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier+entretien de sélection

JURY

Présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité, il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

PROGRAMME

DURÉE

3 ans (environ 31 h de cours hebdomadaires)

MATIÈRES

Français
Langue vivante
Mathématiques
Sciences appliquées (physique-chimie-RDM,...)
Connaissances médicales (anatomie, physiologie, pathologies...)
Technologie professionnelle (techno des matériaux, de spécialité, TP)
Travaux pratiques
Technique graphique
Psychologie et sociologie
Gestion, législation et déontologie

STAGES

13 semaines en entreprise
9 semaines en milieu hospitalier ou en centre de rééducation

OBTENTION DU DIPLÔME

Epreuves ponctuelles en fin de 3ème année

Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des matières.

EPREUVE DE TRAVAUX PRATIQUES

Réalisation de prothèse ou d'orthèse en fonction d'une indication médicale : prises de mesures et de moulages, fabrication et retouches, adaptation définitive.

ENTRETIEN AVEC UN JURY

Sur le rapport de stage, et sur des dossiers techniques élaborés à partir des travaux de troisième année.

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Prérequis

- Etre titulaire du BTS Prothésiste-orthésiste
- Reconnaissance de la compétence professionnelle par les organismes d'assurance maladie et le ministère chargé des anciens combattants et victimes de guerre

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
 - Centre d'appareillage médical
 - Centre de rééducation
 - Atelier artisanal
-

LIENS PROFESSIONNELS

- [Union française des orthoprothésistes](#)

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/05Z50>